

dence qu'un secrétaire commercial, par exemple, n'a nul besoin de s'entraîner sur les sigles parlementaires, pas plus qu'un praticien des services officiels n'éprouvera la nécessité de connaître les abréviations en usage dans la sténographie des cours et tribunaux ?

Vainc dans l'ordre de leur importance respective les dix règles affectées à la formation des sigles :

(10) **Assemblage des deux consonnes principales du mot.**

On se sert de préférence d'un *a* ou d'un *o* pour réunir ces deux consonnes : *pap* pour *peu à peu*, *pob* pour *possible* ; par extension : *popob*, le plus tôt possible, avec deux boucles ; *nodar*, nous devons croire (Pl. I).

Lorsqu'il s'agit d'une locution un peu compliquée, on emploie l'*ou* bouclé ou l'*oi* à l'extérieur de l'angle ; pour ce qui concerne : *pouk* ; *plaidoirie* : *poir*.

La grande boucle pointée ou l'*a coupé d'un trait* signifient que le terme indiqué est suivi d'un terme connexe, accompagnant ordinairement le premier ; *soumission par adjudication* : *som*, avec un point au milieu de la boucle.

A défaut de boucle entre les deux consonnes principales, on emploie exceptionnellement les fractions de cercle : *pik* pour *puisque* ; *pank* pour *exemple*.

Dans ce cas, on fera autant que possible usage des angles irréguliers : *fil*, avec un angle entre l'*i* et l'*l*, pour *facile* ; — *rép*, avec un angle entre l'*é* et le *p*, pour *risques et périls*.

L'angle entre les deux consonnes principales s'emploie aussi quelquefois, mais seulement lorsqu'il n'y a pas de confusion à craindre avec les sténogrammes réguliers, pour indiquer *t* ou *d* : *tk* pour *tandis que*, *tf* pour *toutefois*. L'emploi des abréviations normales n'est admissible qu'exceptionnellement dans la formation des sigles et autant que ceux-ci conservent leur physionomie spéciale.

(20) **Consonne isolée munie d'une boucle ou d'un crochet.**

Ce procédé s'emploie dans les mots très usuels : *ok* pour *au contraire* ; *oj* pour *aujourd'hui* ; *ég* pour *à l'égard de*.

(30) **Section d'un terme par le terme suivant.**

On emploie ce procédé pour indiquer entre les deux termes la présence d'une voyelle nasale. On commencera toujours le second terme par une consonne, ce qui augmente beaucoup la facilité du tracé : *arrangement à l'amiable* : *ar* coupé par *mab* ; *autant que possible* : *t* coupé par *pob* ; *bien entendu* : *b* coupé par *du*.

(40) **Union de deux signes-voyelles.** On peut réunir ainsi soit des voyelles phoniques, soit des voyelles métagraphiques, ce qui donne des tracés conventionnels très simples et très rapides ; *excepté* : deux petits demi-cercles en forme d'*S* sténographiques ; *dernier* : deux petits demi-cercles en forme de *J* ; *par exception* : *ae*, avec l'*a* à l'extérieur de l'*é*, ce qui précise la signification du petit cercle, et lui donne le son de *pere*.

(50) **Accentuation d'une voyelle ou d'une consonne isolée, ou d'un mot terminé par un signe-voyelle.**

Au moment de, au moment où : *o*, avec l'accent des finales en *ment* ; *voyageur* : *v*, avec le point des finales en *eur* ; *de manière ou d'une autre* ; ou avec le point des finales en *é* (). Le point peut être remplacé par une consonne ou par une voyelle placée dans la même position par rapport au signe qui précède.

Il faut alors rétablir entre ces deux signes le son que le point aurait représenté ; *d* avec un *ou* en dessous : *d'une manière ou d'une autre* ; ou avec une *f* en dessous : *pour la première fois*.

Cependant, lorsque l'un des deux signes est une consonne courbe, l'apposition de l'autre signe au milieu de cette consonne ne représente qu'un simple rapprochement ; *p* au centre de *s* : *pur et simple* ; *a* au milieu d'une *s* agrandie : *saisie-arrêlé*.

(A suivre).